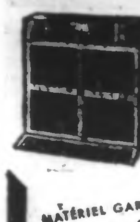

Poëles électriques à ACCUMULATION

Cuisinières électriques 2 feux, un four

Fours électriques

MATÉRIEL GARANTI agréé U.S.E.

VENTE AUTORISÉE

CONSORTIUM SCIENTIFIQUE (Etablissements Jacques DUPIN) 17, Boulevard des Batignolles, PARIS — Eur. 54-44 (4 lignes)

représentant l'Union nationale des associations de tourisme ; Hédal, Gachot et Souveron, représentant la Chambre d'organisation de l'automobile ; Tetteiin, représentant l'Excelsior Athlétic-Club ; Edouard Dubus, directeur de l'Académie des Sports ; Descamps, président de l'Union sportive roubaisienne ; Arthur Molard, président du Moto-Club roubaisien ; Pauwels et Debruyoker, de la fanfare cycliste du Nord-Touriste ; Guilbert, président du Club Saint-Hubert ; Cordier, secrétaire général de la Ligue du Nord de natation ; Renard, secrétaire général de la Fédération des pêcheurs du Nord ; Jean Quittemel, secrétaire du Tour du Nord cycliste ; Vroman, président de l' « Ancienne ».

Lenglent, vice-président des hospices de Roubaix; Destailleur, maire de Wasquehal, ancien député; Lierman, ancien député; Helbig, secrétaire du tribunal de commerce; Duburcq, secrétaire général de la Chambre de commerce de Cambrai; Herry, receveur des postes à Roubaix; le capitaine de gendarmerie Bournazel; le capitaine Crépin, commandant le corps des sapeurs-pompiers; Jean Danvers, sous-inspecteur de la police en tenue; l'adjudant-chef de gendarmerie Trévoux; Blanchard, adjudant-chef en retraite; Pudebat, ancien commissaire central; le commandant Bourgeon, directeur de l'organe des Engagements du Nord; Fosse, chef de bureau à la Préfecture du Nord; Me Wibaux, avocat; Kléber Sory, Prot, adjoint au maire à Tourcoing, etc...

La messe fut célébrée par M. l'abbé Leroux, ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Canis et Jombart. M. l'abbé Tillie donna l'absoute.

A l'issue de la cérémonie religieuse, sous le porche de l'église, M. Edmond Lefebvre prononça un discours rappelant en termes émus la valeur de cet homme de bien qu'était M. Noël Dehédin.

Après quoi un cortège se forma et prit la route du cimetière où eut lieu l'inhumation.

BRASSERIE ROUBAISIENNE
CARTE DE VIN

Les sociétaires particuliers et revendeurs peuvent s'inscrire dans nos bureaux. 94263

Une voyageuse qui l'échappe belle

Mardi, vers 15 h. 30, Mme Alice Desmarets, née Robert, demeurant 55, rue de Mons, sauta à la marche au un tramway « B », place Chaptal.

Malheureusement, le pied lui manqua, elle tomba et l'une de ses jambes s'engagea sous le convoi. Mais, fort heureusement, Mme Desmarets eut un si prompt réflexe que seul, son soulier fut atteint et déchiqueté !

On craignait que le pied avait été lui aussi écrasé, bien que la victime ne souffrit nullement. On manda M. le docteur Delahousse, qui ne releva que des contusions bénignes.

Quelqu'un prêta à Mme Desmarets un autre soulier, et elle put regagner son domicile.

INSCRIPTION POUR LE VIN. — Les actionnaires de la Brasserie « UNION DE ROUBAIX-TOURCOING » sont priés de se faire inscrire dès maintenant 35, rue Meyerbeer, Roubaix. Se munir des cartes de ravitaillement, de vins et de l'action. 24281d

LES VOLS DE VELOS. — Mme Germaine Vandemaele, 30 ans, 28, rue Saint-Pierre, qui s'était rendue au bureau de perception de la rue du Chemin-de-Fer, eut son vélo volé à la porte de l'immeuble où elle l'avait laissé.

— D'autre part, M. Georges Depous, magasinier, 81, avenue Alfred-Motte, appartement 5, a déposé une plainte pour vol de sa machine, qu'on lui a enlevée dans le couloir de l'immeuble qu'il habite.

DU BOIS DE CHAUFFAGE. — M. Victor Cottignies, agent immobilier, 68 bis, Grande-rue, a déposé une plainte au nom de Mme Vve Estreicher, propriétaire d'un immeuble inoccupé situé 130, rue des Fossés. Dans cet immeuble, des individus ont volé trois portes... et un robinet.

POUR LES SINISTRES DU BOMBARDEMENT DU 31 AOUT. — La mairie vient de recevoir 6.678 fr., bénéfice d'un jeu de dés organisé par un groupe de cafetiers du Pile.

UNE BRASSERIE REÇOIT LA VISITE DE CAMBRIOLEURS. — La « Brasserie roubaisienne », 4 et 6, boulevard d'Halluin, a reçu la visite de cambrioleurs. On s'est aperçu, en effet, mardi, de la disparition de 300 kilos de sucre, et de 300 kilos d'orge.

M. Léon Leveugle, directeur-président de cette brasserie, a déposé une plainte, et l'on recherche les voleurs.

MORT DANS LA SOLITUDE. — Mardi, on a trouvé, mort dans la chambre garnie qu'il occupait seul, 33, rue des Fondeurs, M. Louis Decrasene, 67 ans, sans profession. M. le docteur Mausse, mandé aussitôt, ne put que constater le décès qu'il a attribué à une congestion cérébrale. Le praticien a estimé que la mort remontait au 11 janvier.

Après les constatations légales, le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

UN RAT DE VESTIAIRE. — Le 10 janvier, à l'usine où il travaille, M. André Roussel, 37 ans, débourreur, domicilié 45, rue Emile-Moreau, avait reçu sa paie dans deux enveloppes contenant l'une 465 frs, l'autre 118 fr. 70. Il déposa ces enveloppes dans une poche de son veston, au vestiaire de l'établissement.

Or, l'après-midi, son travail terminé, quand il endossa le vêtement, il ne trouva plus trace des enveloppes.

COLISÉE

EN EXCLUSIVITÉ

VIVIANE ROMANCE dans

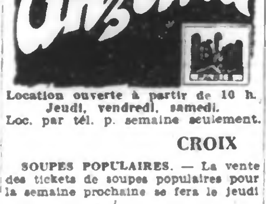

Location ouverte à partir de 10 h. Jeudi, vendredi, samedi. Loc. par tél. p. semaine seulement.

CROIX

SOUPES POPULAIRES. — La vente des tickets de soupes populaires pour la semaine prochaine se fera le jeudi 15 janvier, de 9 h. à 11 h., guichet 4, à la mairie.

VESTIAIRE DU SECOURS NATIONAL. — Demain jeudi, de 14 h. 30 à 17 h., permanence du vestiaire du Secours national, 139, boulevard Zola, muni d'un bon délivré par le Secours national.

BIBLIOTHEQUE MODERNE. — Jeudi 15 janvier, de 16 h. 30 à 17 h. 30, la bibliothèque sera ouverte pour le prêt de livres; remettre d'urgence les livres au siège, 14, rue Jean-Jaurès.

DES CONSULTATIONS PRENATALES sont données, 5, avenue Delory, tous les jeudis, de 14 à 17 h.

WASQUEHAL

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement du coupon n° 1 afférent à la première quinzaine de janvier, vendredi 16 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30, au bureau de postes, rue Ferrer, pour les numéros 1 à 700 et de 14 à 17 h., du numéro 701 à la fin. Les bénéficiaires percevant une ou plusieurs majorations pour enfants pourront se présenter le même jour à la mairie, troisième guichet, pour retirer le certificat de paiement de supplément de majoration de 1 fr. 50 par enfant. Ce supplément part du 1er janvier.

POUR LES PRISONNIERS DU PETIT-WASQUEHAL. — Au cours de fêtes de l'an, un groupe de bienfaiteurs avait organisé une soirée au profit des prisonniers du Petit-Wasquehal, chez M. Smidts, débitant de tabac, rue Jean-Bart. Cette soirée a rapporté la somme de 172 fr. 60.

PROCHAINE MANŒUVRE DES POMPIERS, dimanche prochain à 10 h.

AU CENTRE SOCIAL (1, place Gambetta). — Demain jeudi, à 18 h. 30, cours d'hygiène.

SUPPLEMENT DE SAVON POUR LES MALADES. — Des instructions spéciales doivent parvenir aux services du ravitaillement fin janvier.

REPARTITION DES PLANTS DE POMMES DE TERRE AU CAPREAU. — Pour les quartiers du Capreau et de la Planche-au-Riez, la distribution des plants de pommes de terre et de l'engrais se poursuivra demain jeudi pour les numéros 1501 à 1600; vendredi, de 1601 à 1700, et se terminera samedi pour les numéros 1701 à la fin et les retardataires. Le magasin est ouvert de 9 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — La succursale sera ouverte dimanche 18, de 9 à 10 h. 30.

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE, demain jeudi, de 14 h. 30 à 14 h. 45, salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et de 15 h. 30 à 16 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre, dans l'ordre habituel.

A LA RECETTE MUNICIPALE. — Demain jeudi, de 9 h. à midi, paiement des allocations mensuelles aux vieillards et incurables. On paiera aussi les secours à la famille, les allocations aux femmes en couches et les primes d'allaitement maternel.

LA FAMILLE DU PRISONNIER. — Ce soir mercredi, de 18 à 19 h., permanence pour le Centre, salle de la bibliothèque, rue Jean-Macé. Pour le Capreau et la Planche-au-Riez, permanence samedi de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle des Soupes populaires.

AVIS AUX MAMANS. — Demain jeudi à 15 h., visite médicale des nourrissons, salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet.

HARMONIE J.-B. LEPERS. — Demain jeudi, à 18 h., cours au siège. Vendredi à 18 h., cours de solfège.

CARTES DE LAIT POUR MALADES. — La révision des cartes de lait pour malades sera close demain jeudi 15. Le dépôt des attestations médicales devra être effectué dans ce délai au service du ravitaillement, rue Jean-Macé.

HEM

LE PERCEPTEUR sera à la mairie (premier étage), le mercredi 21 janvier, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 15 h., pour la perception des contributions.

FRATERNELLE des ANCIENS COMBATTANTS. — Les membres sont invités à assister aux funérailles de M. Jean Rohart, jeudi, à 9 h., en l'église Saint-Joseph. Rassemblement à la maison mortuaire, 7, rue Braquaval, à 8 h. 30.

DEMANDES DE BONS D'ACHAT VETEMENTS ET ARTICLES TEXTILES. — Le bureau est fermé jusqu'à nouvel ordre. Les personnes ayant déposé une demande seront avisées directement. Inutile de se présenter en mairie.

TICKETS DE VIN

LES COOPERATIVES REUNIES, 101-109, rue de l'Ommelet, à Roubaix, informent les actionnaires de la Grande Brasserie Moderne et des Débitants Réunis d'Hem, qu'ils peuvent s'inscrire au Café de M. Wicart, 118, rue de Lille, à Hem, le vendredi 16 janvier, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Ils devront se présenter munis de leur action, de leur carte d'alimentation et de leurs tickets de vin. 24284d

TOUFFLERS

AU COURS DE L'ANNEE 1941, le service de l'état civil a enregistré 13 naissances, 9 mariages, 34 décès et 7 transcriptions de décès.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Demain jeudi, à 14 h., à la mairie, distribution de bons de pain.

PLANTS DE POMMES DE TERRE. — Les personnes ayant demandé des plants de pommes de terre doivent se présenter pour retirer ces plants chez M. Dumortier-Picavet, 13 bis, rue Gutenberg, à Lys (Vieille-Place).

La distribution aura lieu comme suit :

Numéro des bons : de 1 à 100, lundi 19 ; de 101 à 200, mardi 20 ; de 201 à 300, mercredi 21 ; de 301 à la fin, jeudi 22.

Se munir du bon d'approvisionnement en plants délivré récemment par la mairie.

LEERS

SOCIETE DES JARDINS POPULAIRES. — Les possesseurs de jardins qui ont demandé leur participation aux jardins populaires de Roubaix pourront retirer leur carte à la mairie, demain jeudi 15 janvier, de 16 à 18 h.; vendredi 16, aux mêmes heures, et le samedi 17, de 14 à 18 h. Le prix de la carte est de 5 fr.

Les commandes de graines seront reçues en même temps. Le prix de l'assortiment est de 20 fr., payable à l'inscription.

Les bénéficiaires de jardins populaires devront aussi effectuer leur commande aux jours précités.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se tiendra à la mairie, le vendredi 16 janvier, à partir de 14 h. 30, pour recevoir les réclamations des contribuables.

A LA COMMISSION DU GROUPE LYRIQUE DE L'AMICALE. — A la liste des membres de la commission, il faut ajouter MM. Xavier et Alexandre Grimonpont, qui sont particulièrement dévoués à l'Amicale.

ANNAPPES

A LA SOCIETE DES JARDINS OUVRIERS. — Les sociétaires à jour de leurs cotisations et munis de leur carte 1942 pourront faire leurs commandes de graines et d'engrais au siège, « Café de la Maison Commune », le dimanche 18 janvier, de 11 h. à 13 h. et de 16 h. à 19 h., où une permanence sera établie. En même temps sera rempli le questionnaire demandé par le Secours national pour l'obtention de la carte de jardin.

WATTRELOS Souvenir de captivité

Dans ce groupe de prisonniers du Stalag XX B,

on remarque : 1. M. Albert Blaes, coiffeur, 27, rue du Crétinier, à Wattrelos; 2. M. Charles Verhaeghe, rue des Trois-Pierres, à Tourcoing; 3. M. André Chantepie, opticien, 137, Grande-Rue, à Roubaix, et 4. M. Emile Lannoy, Ile Marie-Grimonpont, à Wattrelos.

Le paiement des allocations militaires

Les allocataires sont priés de se présenter, aux jours et heures indiqués ci-dessous: 1o à la mairie, bureau de renseignements, munis de leur certificat d'admission, afin de retirer le certificat de paiement du premier trimestre 1942; 2o au bureau de postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché et de cinq francs de monnaie: Jeudi 15 janvier, de 9 à 10 h., nos 1 à 150; de 10 à 10 h. 45, 151 à 300; de 15 à 16 h., 301 à 500. — Vendredi 16: de 9 à 10 h., 501 à 700; de 10 à 10 h. 45, 701 à 900; de 15 à 16 h., 901 à 1100. — Samedi 17: de 9 à 10 h., 1101 à 1300; de 10 à 10 h. 45, 1301 à 500; de 5 à 6 h., 1501 à 1700. — Mardi 20: de 9 à 10 h., 1701 à 1900; de 10 à 10 h. 45, 1901 à 2100; de 15 à 16 h., 2101 à 2300. — Mercredi 21: de 9 à 10 h., 2301 à 2500; de 10 à 10 h. 45, 2501 à 2832; de 15 à 16 h., 3001 à 3200. — Jeudi 22: de 9 à 10 h., 3201 à 3400; de 10 à 10 h. 45, 3401 à 3800; de 15 à 16 h., 3801 à la fin et retardataires.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 15, à 9 h. 45, à l'école des filles, rue Henri-Briffaut, et à 14 h. 30, à l'école des garçons, rue de la Baillerie.

CHORALE SAINTE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS. — Demain jeudi, à 18 h. 45, répétition générale à la tribune.

TOURCOING

CEUX DE CHEZ NOUS...

...au Stalag V A.

Dans ce groupe de gars du Nord et du Pas-de-Calais, on remarque, au premier rang, au centre, M. Léon Déplanque, mécanicien à l'E.L.R.T., 130, rue du Congo, à Tourcoing, ayant à sa gauche M. Louis Brocard, cafetier, rue du Progrès, à Roubaix. En haut, le deuxième à gauche est M. Henri Delestrée, rue des Vélocipèdes, à Roubaix, et le dernier, à droite, M. André Vanwalleghem, d'Halluin.

JEUDI 15 JANVIER :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 13 h. 45 à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 30.

Bibliothèque catholique : de 14 h. 30 à 16 h.

Consulat belge : de 9 à 12 h.

Marché du Centre : de 9 à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Maison de la Famille : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

M. Basilaire, commissaire central, prend sa retraite

IL EST REMPLACÉ PAR M. SOUMAYRACH, commissaire du 3me arrondissement

Le « Journal officiel » a publié un décret par lequel M. Gaston Basilaire, commissaire central de police, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Originaire de Gommegnies, dans l'Avesnois M. Basilaire entra dans la police en 1909.

Il fut d'abord attaché comme inspecteur à la 1re brigade mobile, au ministère de l'intérieur. A l'âge de 25 ans, il fut nommé commissaire à

(Ph. Archives)

M. Michel Soumayrach

Sézanne (Marne), puis successivement à Villeneuve-Saint-Georges, de 1914 à 1918, à Mézières et à Charleville.

Ses hautes qualités professionnelles forcèrent l'attention de l'administration qui, en 1934, l'envoya à Rennes pour prendre la direction du commissariat central de cette ville. Dans la capitale de la Bretagne, M. Basilaire eut l'occasion de faire valoir son savoir-faire, et lorsque survint la période difficile pour notre région, en 1938, le gouvernement le nomma commissaire central à Lille.

En 1940, M. Basilaire fut appelé à succéder, à Tourcoing, à M. Pudebat, nommé commissaire central à Roubaix. Dans cette ville, il déploya son zèle pour maintenir notre cité dans le calme.

Il quitte aujourd'hui la police, après une carrière bien remplie, au service du bien public, laissant parmi la population et ses subordonnés d'unanimes regrets.

Pour succéder à M. Basilaire, le ministre de l'intérieur a choisi M. Michel Soumayrach, commissaire du 3me arrondissement.

Né à Perpignan, M. Soumayrach entra d'abord dans l'armée et fit campagne au Sénégal, en Guinée, au Cameroun et en Syrie.

De 1914 à 1918, il participa aux opérations sur les fronts du Nord et du Nord-Est, et fut blessé deux fois, à Saint-Amand et à Suippes. Il fut cité à l'ordre de l'armée et reçut la croix de guerre et la médaille militaire.

La guerre achevée, M. Soumayrach entra dans la police, et après un stage à Paris, fut nommé commissaire à Dieppe et au Cateau, et gravit successivement les échelons qui le menèrent à la classe exceptionnelle.

En 1935, il fut nommé commissaire à Tourcoing et affecté spécialement au 3me arrondissement, poste particulièrement délicat en raison de la proximité de la frontière. Il ne tarda pas à conquérir l'estime de la population et celle de ses chefs, qui voient en lui un collaborateur de mérite.

Tout dernièrement, M. Soumayrach fut nommé commissaire hors-classe, 1er échelon, avec le titre de commissaire central pour la succession éventuelle de M. Basilaire.

Les regrets que nous avons de voir s'éloigner de notre ville M. Basilaire sont atténués par le choix du gouvernement qui nous laisse, en M. Soumayrach, un chef de police capable, plein de tact et de courtoisie.

Nous adressons à M. Basilaire nos vœux les meilleurs d'heureuse retraite, et à M. Soumayrach nos cordiales félicitations pour la marque de confiance qui vient de lui être donnée.

BRASSERIE ROUBAISIENNE
CARTE DE VIN

Les sociétaires particuliers et revendeurs peuvent s'inscrire dans nos bureaux. 94264

Distribution des cartes de lait et de tickets pour aliments spéciaux

La distribution des cartes de lait aux enfants de 0 à 13 ans ainsi qu'aux personnes malades ayant produit un certificat médical se fera dans l'ordre suivant, en même temps que la distribution des tickets « aliments spéciaux » pour enfants de 0 à 14 ans.

Jeudi 15. — De 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30: secteur 4, école de garçons, rue de la Potente; secteur 10, école municipale de filles, rue du Dragon; secteur 11, école maternelle, rue du Flocon; secteur 12, square Leman, Blanc-Seau.

Vendredi 16. — De 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30: secteur 1, mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer; secteur 3, école maternelle, rue du Virolois; secteur 7, école maternelle, rue Kellermann; secteur 8, école de garçons, rue des Champs.

Samedi 17. — De 8 h. 30 à 11 h. 30: secteur 2, école maternelle, rue de l'Epidème; secteur 5, école Duruy, rue Achille-Testelin; secteur 6, école maternelle, rue de Varsovie; secteur 9, école maternelle, rue du Beau-Séjour.

Distribution de biscuits à la caséine

La chambre de commerce de Tourcoing, qui distribue les biscuits caséinés pour les jeunes apprentis de 14 à 18 ans, aux lieux et place du Secours national, n'a pu renouveler son stock.

En conséquence, la distribution prévue pour le vendredi 16 janvier n'aura pas lieu. Elle est remise à une date ultérieure qui sera annoncée par le « Journal de Roubaix ».

UN VELO VOLÉ. — Mardi soir, un vélo appartenant à M. Casse, demeurant 25, rue Bauduin, à Croix, a été volé rue de Mouvaux.

* * *

CYCLISTES! Assurez vos bicyclettes contre le VOL en adhérant au NORD TOURISTE. Libre passage en Belgique Cotisation annuelle 10 fr.

L'ECHANGE DE VETEMENTS USAGES AU SECOURS NATIONAL. — Nous rappelons à la population tourquennoise que l'échange de vêtements usagés aura lieu au siège du Secours national, 23, rue de Gand, demain jeudi, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

GROUPE DES COMBATTANTS DU CENTRE. — Les funérailles de M. Jules Desbouvries auront lieu mercredi, à 9 h. 15, en l'église Saint-Christophe ; réunion 58, rue de Moscou, à 9 h.

LE PERCEPTEUR se rendra au Blanc-Seau, local habituel, le vendredi 16 janvier, à 9 h., pour le recouvrement des impôts.

PERMANENCE DES SYNDICATS LIBRES. — Aujourd'hui mercredi, de 14 h. 30 à 18 h., permanence au siège, 20, rue de Tournai.

Frileuse signale...

En raison des difficultés momentanées d'approvisionnement en vin, Frileuse recommande tout particulièrement son cachet, contenant sous une forme concentrée, les mêmes composants essentiels que ceux du Vin de Frileuse. En vente chez votre pharmacien., Prix de la boîte de 20 cachets 9 fr. Prix de l'extrait à verser dans un litre de vin 6 fr. 75.

MOUVAUX

Le 31 janvier, la commune comptera une centenaire

Mais oui, le 31 janvier, Barbe Cuypers aura doublé le cap des cent ans.

Originaire de Maeseyck, dans le Limbourg belge, où elle naquit en 1842, elle vint se fixer en France, vers ses vingt ans. Elle habita Roubaix et fut servante chez un docteur de cette ville, avant de venir habiter Mouvaux, il y a quelque quinze ou vingt ans.

Mariée à Léon Desmet, veilleur de nuit à la Compagnie des tramways, elle devait perdre son époux, il y a deux ans, alors qu'il était plus qu'octogénaire.

Cela, penserez-vous ne suffit pas à présenter la centenaire et vous ne voyez pas bien de qui il s'agit. Pourtant, vous la connaissez et l'avez rencontrée certainement.

Petite, mince, dans un accoutrement « à la six-quatre-deux », on la voyait journellement par les rues de Mouvaux, trottinante et guillerette encore, pérégrinant de bac en boîte, de chiffons en détritus, enfouissant dans sa devantière ou son sac tout ce qu'elle trouvait. C'est toute la vie qu'on lui connait. Et cela a suffi pour rendre populaire au même titre que la défunte Marie Paquet de Roubaix, la « vieille Maria » de Mouvaux.

Car c'est ainsi qu'on l'a appelée; et si son vrai nom ne vous a rien dit, du moins l'avez-vous reconnue maintenant.

Elle habite rue Kléber, impasse des Prévoyants, 9.

Si vous parvenez à entrer chez elle — car elle est assez méfiante — vous ne regretterez pas votre visite.

Un capharnaüm, le plus inimaginable que vous puissiez vous figurer, étale pour vous ses « trésors ». Les objets les plus hétéroclites voisinent avec les images les plus diverses dans un désordre qui n'a rien d'un effet de l'art. Ce sont là ses « richesses » extraites des poubelles et exposées ainsi, comme en vitrines, au milieu de la poussière et des toiles d'araignées.

Une marotte ? Mais qui n'en a pas dans sa vie ?

Depuis quelques semaines, la vieille Maria n'est pas sortie à cause des rigueurs de la température. Elle vit ainsi en ermite, ressassant sans doute des souvenirs, la tête entourée d'un fichu, d'où émerge son visage à la bouche rentrante que surplombe un nez busqué, des yeux encore très vivants.

Maintes légendes se brodent autour de son existence. Mais qu'en faut-il croire ?

Le secret de sa longévité ? Il est bien difficile à découvrir.

La vieille Maria ne serait-elle pas une exception à la règle ? Vivant dans des conditions étranges elle étonne tout le monde par son genre d'existence. Mais elle s'en moque bien, Le résultat est là. Elle a atteint cent ans.

Nul doute qu'un prochain jour, aux premiers rayons du soleil, elle ne fasse sa réapparition dans les rues, toujours aussi « mal ficelée », aussi légère, cherchant on ne sait quoi... On ne sait quel élixir de jeunesse parmi les choses dont les autres se débarrassent...

LA COMMISSION DE L'HOSPICE se réunira à l'hospice, vendredi 16, à 18 heures.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, à l'hospice, demain jeudi 15, de 15 à 16 h., par le docteur Ducoulombier.

MOUCHIN

Un père, accusé de maltraiter ses enfants, est arrêté

Alertée par la rumeur publique, la gendarmerie de Cysoing a ouvert une information sur la famille Dodergnies-Lubrey, domiciliée au hameau de Berclau. Le père, Léon Dodergnies, 52 ans, était accusé de mauvais traitements envers ses enfants.

Les gendarmes trouvèrent en effet ceux-ci dans une malpropreté repoussante; la maison ressemblant plus à un taudis qu'à une habitation.

L'aîné, Robert, âgé de 17 ans, malingre et chétif, raconta avoir été mis à la porte plusieurs fois, par n'importe quel temps, par son père. Sa sœur, Carmen, 12 ans, et le jeune Roger, 14 ans, tinrent les mêmes propos.

La mère, âgée de 47 ans, déclara que son mari se livrait à la boisson, et qu'il la maltraitait, elle et ses enfants, la laissant, de plus, dans la plus noire misère. M. le docteur Duprest visita les enfants. Léon Dodergnies a été mis en état d'arrestation, malgré ses dénégations.

Votre mauvais Estomac
donnez-lui des « Rennie » il vous laissera en paix !

Si vous connaissiez la composition des Pastilles Rennie, vous comprendriez pourquoi elles sont si bonnes pour l'estomac. Les Pastilles Rennie ont une triple action : 1° elles corrigent l'excès d'acidité (empêchant brûlures, aigreurs, renvois; 2° elles absorbent les gaz (empêchant ballonnement et flatulence) ; 3° elles font couler le suc gastrique (empêchant pesanteurs et lourdeurs). Pastilles Rennie, agréables comme des bonbons, 5 fr.30 et 15 fr. 90, toutes pharmacies. 24274d

MARCQ-EN-BARŒUL

MORT DE M. LE DOCTEUR AUGUSTE MASSON

Mardi à midi, est décédé subitement en son domicile 32, rue de Lille, M. Auguste Masson, docteur en médecine, âgé de 80 ans.

Très connu et fort estimé, le docteur Auguste Masson exerçait à Marcq depuis de très longues années.

Il était le père de MM. les docteurs Jean Masson, de Marcq, et Frédéric Masson, de La Madeleine, auxquels nous présentons, ainsi qu'à leur famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

Recensement professionnel des prisonniers de guerre

En vue du recensement général et professionnel des prisonniers de guerre, les familles sont invitées à se rendre à l'hôtel de ville, bureau des allocations militaires, dans l'ordre ci-après, pour remplir un questionnaire important concernant la situation des prisonniers.

Jeudi 15 : numéros 1 à 30, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 31 à 100, de 2 h. à 5 h. 30.
Vendredi 16 : 101 à 150, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 151 à 200, de 2 h. à 5 h. 30.
Samedi 17 : 201 à 250, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 251 à 300, de 2 h. à 5 h. 30.
Lundi 19 : 301 à 350, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 351 à 400, de 2 h. à 5 h. 30.
Mardi 20 : 401 à 450, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 451 à 500, de 2 h. à 5 h. 30.
Mercredi 21 : 501 à 550, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 551 à 600, de 2 h. à 5 h. 30.
Jeudi 22 : 601 à 650, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 651 à 700, de 2 h. à 5 h. 30.
Vendredi 23 : 701 à 750, de 9 h. 30 à 12 h. 30 : 751 à 800, de 2 h. à 5 h. 30.
Samedi 24 : 801 à 850, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 851 à 900, de 2 h. à 5 h. 30.
Mardi 27 : 901 à 950, de 9 h. 30 à 12 h. 30 ; 951 à 1000, de 2 h. à 5 h. 30.
28, 29, 30 et 31 : nos 1001 à la fin.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES, pour la première quinzaine du mois, samedi 17, de 13 h. 30 à 15 h. 30, à l'hôtel de ville, salle A, dans l'ordre habituel.

CONSULTATION DE NOURRISSON, exceptionnellement, pour les quartiers du Bourg et de Rouges-Barres, le jeudi 15 janvier, de 9 h. 30 à 10 h. 30. Grâce au Secours national, il sera distribué des farines et nouilles pour les enfants.

HALLUIN

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Demain jeudi, permanence de 14 h. à 18 h., au siège, 42, rue Jean-Jaurès.

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE (95, rue Gustave-Desmettre). — Demain jeudi, à 10 h., consultations pour les malades de Roncq et d'Halluin ; à 15 h., pour ceux de Bondues, Bousbecque, Comines, Linselles, Neuville-en-Ferrain et Wervicq-Sud.

A LA « FAMILLE DU PRISONNIER ». — Demain jeudi, permanence de 9 h. à midi, au local, 42, rue Jean-Jaurès.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence demain jeudi, de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., au local, rue Gustave-Desmettre, 54.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement de la première quinzaine aura lieu à la perception, 41, rue du Midi, dans l'ordre suivant :

Vendredi, de 9 à 10 h., no 1 à 300 ; de 10 à 11 h., 301 à 600 ; de 11 à 12 h., 601 à 900 ; de 14 à 15 h., 901 à 1.200 ; de 15 à 16 h., 1.201 à la fin.

IL A ETE PERDU 3 BAGUETTES DE SOUDURE, le 8 janvier, dans l'après-midi, sur le parcours de la rue Pasteur et de la rue de l'Abattoir. Prière de les rapporter au commissariat de police. 18500d

RONCQ

AU FONDS DE CHOMAGE. — Paiement des allocations de chômage vendredi, de 9 h. à 9 h. 30, au bureau de chômage.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Demain jeudi, de 9 h. à 9 h. 30, au local habituel.

A LA « JEANNE-D'ARC ». — Demain jeudi, répétition d'éducation physique pour la section féminine, de 19 h. à 20 h. 30, au local.

BONDUES

La solennité de l'Adoration

La fête annuelle de l'Adoration sera célébrée dans la paroisse Saint-Vaast, le dimanche 1er février. Elle sera précédée d'un triduum préparatoire que prêchera M. l'abbé Ballon, professeur au petit séminaire d'Hazebrouck.

QUESNOY-SUR-DEULE

LA DISTRIBUTION DES CARTES DE LAIT ET DES CARTES DE VIN aura lieu à la mairie, bureau du ravitaillement, les vendredi 16 et samedi 17, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Le premier jour est réservé aux numéros 1 à 500, le deuxième aux numéros 1 à la fin.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES ET DES SECOURS aux personnes privées de ressources, vendredi 16, de 14 h. à 14 h. 30, à la mairie, local habituel.

UN VOL DE POMMES DE TERRE. — Il y a quelques jours, des gendarmes de la brigade de Quesnoy appréhendèrent René Lefebvre, 18 ans, demeurant au Tilleul, qui transportait un sac de pommes de terre. Interrogé, Lefebvre déclara transporter ces pommes de terre chez Chrysole Pivot, cafetier, rue de Warneton. Trouvant ces déclarations insuffisantes, les gendarmes firent une enquête et finalement Lefebvre avoua avoir volé ces pommes de terre chez un cultivateur de la commune, M. Henri Lebrun. Interrogé plus longuement, il avoua aussi avoir dérobé plusieurs poules chez le même cultivateur. Lefebvre a été arrêté pour flagrant délit de vol et Pivot pour recel. Ils ont été écroués tous les deux à la prison de Loos. Les pommes de terre ont été versées au Secours national.

WERVICQ-SUD

Le mouvement de l'état civil en 1941

Il a été enregistré, en 1941, à Wervicq : 138 baptêmes, 93 mariages et 164 décès dont 144 au delà de l'âge de 7 ans, et 20 d'enfants de moins de 7 ans.

Il a été distribué, pendant la même année, au total dans toutes les églises et chapelles de la ville, 216.675 communions, dont 162.000 en l'église de Saint-Médard, seule.

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RENCONTRES du dimanche 18 janvier

LA COUPE DE FRANCE

R. C. Roubaix — O. L. C. Lille

LE CHAMPIONNAT DU NORD

Division d'excellence

Stade Roubaisien — U.S. Tourcoing
S. C. Fives — Excelsior R.-T.
U. S. Bruay — U. S. Valenciennes
Stade Orchésien — E. S. Bully
R. C. Arras — R. C. Lens

Première série

S.R. Wasquehal — J.A. Armentières
A.S.C. Hellemmes — E.S. Annœullin
U. O. Halluin — A. S. Lomme
Ol. Marcq — Rush Carvin
A.S.S.B. Oignies — U.S. Marquette

Deuxième série

GROUPE A

Ol. Tourcoing — U. A. C. Croix
A.C. Crétinier Wos — Croix-Rouge S. Tg
R. C. Leers — S. C. Wattrelos
U.S. Cheminots Tg — A.S. Tourcoing
U. S. Roubaix — F. C. Leers

GROUPE F

R. C. Mons — R. C. Lille
F. C. Pellevoisin — A. S. Willems
F. C. Anstaing — U. S. Lesennes
U. S. Forest — S. C. Annappes
U. S. Fiers — U. S. Sud

S. R. WASQUEHAL. — Pour tous les équipiers 1 B, 3 et juniors A, entraînement technique ce mercredi 14 au siège.

RACING-CLUB DE LEERS. — Dimanche, le Racing-Club rencontrera à 14 h., sur le terrain municipal, le S.C. de Wattrelos. R.-v. au vestiaire à 13 h. 30.

HOCKEY

La mort d'un beau sport dans le Nord

D'une longue et intéressante lettre que nous envoie M. Courmont, président du Comité des Flandres de hockey nous extrayons les passages suivants :

Après avoir souligné combien les grandes villes de France soutiennent le hockey — à Marseille il y a même un magnifique terrain, mais pas d'équipes ! — M. Courmont déplore une fois encore la privation de terrain pour les joueurs nordistes du fait de la transformation des installations du polo de Roubaix, d'abord, puis de celles du Lille U.C. en jardins ouvriers.

« De ce fait, dit M. Courmont, quatorze équipes sont condamnées à disputer un championnat sur trois terrains, impraticables du reste à un jeu clair et normal.

» Cela revient à dire que le Championnat des Flandres est terminé avant de s'être disputé. Que les équipes du L. U. C. (en tête de chaque série pourtant) sont obligées de se retirer de l'activité sportive. Que les équipes des trois facultés qui viennent péniblement d'être formées pour obéir aux instructions du commissariat, vont être dissoutes. Que le championnat scolaire ne pourra pas se jouer malgré les vingt-trois établissements engagés. En résumé que le hockey nordiste meurt faute de terrains.

» Lors de la visite à Lille de M. Borotra, la question a été soumise à ce dernier, qui a déclaré qu'il allait s'occuper personnellement de cette affaire et qu'il entendait bien que le hockey ne devait pas disparaître faute d'installations dans une région où ce sport faisait de si rapides progrès.

» Pourtant aucun nouveau terrain n'a été créé. Tandis que dans d'autres régions les « travaux sont activement poussés », les plans dans le Nord n'ont même pas été établis. Mieux les terrains existants sont supprimés et Lille compte depuis le 3 janvier 1942 le triste record d'avoir perdu trois terrains de hockey.

» Certes, le manque de ravitaillement doit inciter les pouvoirs publics à favoriser les jardins ouvriers mais à qui fera-t-on croire qu'à Lille, où des milliers de mètres carrés de terre sont libres dans les fortifications dérasées ou non, on ait justement besoin du terrain de hockey du L.U.C. ?

» Qui donc admettra que les villes de Paris, Lyon, Marseille et Alger ne favorisent pas en même temps les jardins ouvriers ?

» Le Nord, jusqu'ici aux places d'honneur du hockey français et qui avait, malgré la guerre, su reconquérir toute sa valeur doit-il donc renoncer à ce sport ? »

PING-PONG

ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Jeudi de 17 h. à 20 h. 30, entraînement pour les équipes 1 A, 1 B et 2.

BOXE

Les championnats amateurs des Flandres auront lieu dimanche à Lille

C'est dimanche que se dérouleront à Lille (salle de l'Orphéon), les championnats des Flandres amateurs, dont l'organisation a été confiée, cette année, au Boxing-Club Lillois. Cette épreuve qui réunira tous les meilleurs éléments que comptent les départements du Nord et du Pas-de-Calais, sert de quart de finale au championnat de France, étant donné que, seuls, les vainqueurs des différentes catégories de poids seront qualifiés pour disputer les prochains championnats interrégionaux.

Dès à présent, de nombreux clubs ont envoyé leur adhésion, et le nombre des participants s'accroît chaque jour.

Rappelons que les engagements doivent être adressés à M. R. Lhernould, délégué départemental, 4, rue du Crédit Municipal, à Lille.

Cyclisme

Le Lensois Charles Vaast n'a pas eu de chance pour sa première sortie dans la capitale. En reconnaissant le parcours d'un cross cyclo-pédestre qu'il devait courir l'après-midi, il fit une chute et se fractura une côte.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 14 janvier 1942. — N° 41.

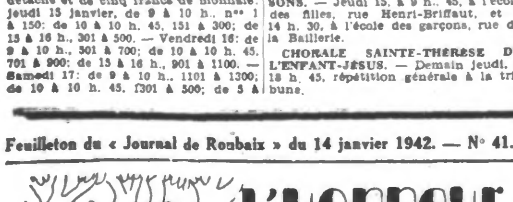

— Bravo, petite fille ! dit le jeune homme.

L'enfant était rouge de plaisir et d'orgueil.

Un long moment, encore, ce furent des ébats sur la neige.

— Il est temps de rentrer, dit Chantal, tout à coup. Nous avons encore à faire, au moins, deux kilomètres de terrain plat.

Et l'on prit le chemin du retour.

Quand on eut rejoint la route, Ghislaine, quoi qu'elle en eût, donna quelques signes de fatigues.

— Vous êtes lasse ? interrogea l'institutrice.

— Mais non.

Elle fit un louable effort, mais n'arriva pas à donner le change.

Chantal se reprocha de ne pas avoir assez veillé sur elle.

— Elle s'est trop dépensée, songea-t-elle. C'est de ma faute. J'aurais dû réserver ses forces pour le retour.

L'une après l'autre, les petites jambes se traînaient avec peine. Le terrain sur lequel avait passé le chasse-neige était particulièrement fatiguant. Tout à coup, une trompe d'automobile rompit le silence.

Ghislaine se retourna.

— Grand-père, annonça-t-elle.

— Ah ! tant mieux ! se dit l'institutrice. Il va emmener l'enfant.

La voiture s'arrêta près d'eux.

Le vieux duc dont le visage sévère se détachait derrière la vitre, sourit tendrement à la fillette.

— Grand'père, pria-t-elle, emmenez-moi. Je suis fatiguée.

— Viens, ma chérie !

Et les grandes mains de l'aïeul, aristocratiques mais puissantes, ses mains aux doigts durs se firent douces et paternelles pour attirer l'enfant près de lui, et la serrer contre son cœur.

La voiture démarra.

— A tout à l'heure, Ghislaine !...

— A tout à l'heure, chérie ! ajouta Jean.

Et l'enfant, de la main, envoya un baiser.

Jean et Chantal se retrouvèrent seuls, sur la neige. La route, assez large, leur permettait d'avancer côte à côte.

Ils se taisaient.

Dans l'âme du jeune homme une paix complète était descendue.

Une heure de quiétude et de lumière, pensait-il.

Et il se comparait à cette immensité blanche, sur laquelle un grand silence et un grand calme s'étendaient.

Il n'avait pas envie de parler, craignant que le seul bruit de sa voix ne vînt troubler la douceur des choses.

Chantal était près de lui, cela lui suffisait. Il pensait :

— Pourquoi parler ?... Les mots ne disent rien... On les a déjà employés pour tant de choses tellement indifférentes ou banales !

L'âme de la jeune fille était si près de la sienne !

Toutes ses qualités l'exaltaient : sa piété profonde, sa pureté liliale, sa nature fière et ardente.

Il y puisait un grand courage. Lui, si veule, si ennemi de la lutte, il aurait toutes les énergies, toutes les persévérances, pour la conquérir et la garder. Il se sentait devenir vraiment un homme, prêt à assumer ses responsabilités et ses devoirs.

Il avait souhaité cette minute de solitude afin d'avouer son amour. Pour toucher au cristal de ce cœur de jeune fille, cette étendue, cette blancheur, lui semblaient un cadre propice.

Et voici qu'au moment choisi par lui pour parler à celle qu'il aimait, il n'osait plus troubler la communion magnifique qui les unissait : c'était une chose qui n'avait rien de terrestre ni de réel, s'épanouissant dans un ardent silence dont il eût voulu prolonger indéfiniment la douceur.

Il ne pensait plus ni à son travail, ni à son invention, ni à sa réussite. Rien de pratique ni de matériel ne le sollicitait. Il avait l'impression de planer au-dessus des nécessités quotidiennes comme s'il eût été délivré de ce corps aux exigences vulgaires. L'âme de Chantal lui semblait toucher presque la sienne, au point que toutes deux brillaient de la même clarté blanche, éblouissantes comme la neige sous le soleil.

Et il ne prévoyait pas que rien pût jamais les séparer.

Chantal sentait s'affirmer auprès d'elle cette tendresse si haute. Et celle-ci lui suffisait. Sans même songer à un mariage possible, elle s'abandonnait, inconsciemment, à ce bonheur qui dépassait ses rêves. Connaissant la droiture et la tendresse de Jean, elle se confiait à lui, sachant qu'elle n'aurait pas à s'en repentir.

Depuis longtemps, elle avait compris quels sentiments refoulés, le jeune homme portait en lui-même. Si elle avait cru, au début, son âme sans énergie et sans volonté, combien depuis elle avait été heureuse de reconnaître son erreur.

A présent, elle sentait le jeune homme vraiment transformé. Et, de tout ce qu'elle avait fait pour lui, de cette espèce de sauvetage moral qu'elle avait accompli, étaient nés, en elle, à son égard, une grande amitié, un attachement profond. Elle le considérait comme un ami très cher, et souhaitait de le voir heureux. Dans ce retour, côte à côte, dont l'ardente affection de Jean faisait presque une apothéose, elle aussi, le suivant en un monde irréel, se laissait aller à jouir, pleinement, de l'heure merveilleuse. Comme lui, elle comprenait la grandeur de leur commun silence, et se refusait à le rompre.

La nuit tombait... Un crépuscule froid et rapide...

...Les skis claquaient sur la terre gelée. Une sorte de buée bleuâtre entourait les silhouettes sombres des jeunes gens. Bientôt cette vapeur, encore légère, serait transformée en un épais brouillard. On n'y voyait déjà plus qu'à quelques mètres devant soi.

Tout à coup au détour d'un chemin, les lumières du château apparurent.

— Nous voici arrivés, dit Chantal, d'une voix douce.

Jean hésita une seconde.

— Déjà ! soupira-t-il. J'aurais voulu voir cette heure durer toujours.

La nuit qui tombait cacha la mystique ardeur de son visage.

XXIX

Une correspondance assez suivie s'était établie entre Chantal et Hélène de Lestretay, devenue, par son mariage, Hélène Gramont.

La jeune institutrice retrouvait, avec une vive joie, le cœur charmant de son amie de pension. Pourtant, dans les longues lettres qu'elle lui écrivait, elle évitait, le plus possible, de parler de son entourage. Une sorte de pudeur l'en empêchait. Hélène, au contraire, ne lui cachait rien de sa vie heureuse et comblée.

Déjà, Chantal possédait les photographies de toute la famille. Son amie lui paraissait encore plus délicieuse que par le passé, avec son fin visage auréolé de cheveux blonds. Le mari de la jeune femme, Pierre le Grand, comme on l'appelait, avait un visage régulier, aux traits forts : tout à fait le masque de l'homme d'action. La mâchoire volontaire aurait donné à la figure une expression plutôt dure, si cette sévérité n'eût été corrigée par deux yeux clairs : « gris poussière », disait Hélène ; mais d'une poussière pailletée d'or. Ces yeux éclairaient littéralement. Ils étaient si beaux, si transparents, si remplis d'indulgence et de tendresse, que la jeune institutrice, en les regardant, se sentait prise, pour le mari de son amie, d'une sympathie véritable.

Quant à Pierre II, — ou Pierre le Petit, — c'était un bébé magnifique, un beau garçon, bien planté, qui avait emprunté au père le masque sévère et les yeux lumineux, mais qui tenait de sa mère le sourire juvénile et les cheveux blond cendré.

— C'est un gosse adorable ! pensait Chantal, qui se sentait, pour lui, une tendresse émue.

(A suivre).